

# AGENCE NATIONALE DE L'URBANISME, DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ET DU CADASTRE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 16 novembre 2022  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert : N°08/AOO/MHU/ANUTTC/FOURNITURE/2022  
Nom du projet : Fourniture, installation et configuration d'un datacenter  
Source de financement : Fonds propres de l'ANUTTC

### 1. OBJET

Dans le cadre du projet de modernisation de l'administration foncière l'Agence Nationale des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) lance un appel d'offres pour la fourniture des équipements, l'installation et configuration des systèmes permettant la mise en place d'un Datacenter TIER II au sein de l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC)

### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : fourniture, installation et configuration d'un datacenter.

### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

### 4. CRITERE DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA. Ce montant est de 100 000 francs CFA pour les PME bénéficiant d'un

Le Directeur Général de  
l'ANUTTC



Dexter Idevert ME OBA NG

agrément PME, conformément à l'arrêté n°032/21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse

Agence Nationale de l'urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre  
Direction des Affaires Financières  
Tél. : 074 04 47 52/074 04 43 39

### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

### 7. DEPOTS DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 16 Décembre 2022 à 10 h 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre hors taxes conformément aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 16 décembre 2022, à partir de 11 heures, au 3ème étage dans la salle de réunion du bâtiment abritant le siège de l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME